

Transmission familiale et réseaux d'influence : les Hennessy, une dynastie de négociants en politique (XIX^e-XX^e siècles)

François Dubasque



Édition électronique

URL : <http://cdlm.revues.org/8302>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et
contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2016

Pagination : 93-102

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

François Dubasque, « Transmission familiale et réseaux d'influence : les Hennessy, une dynastie de négociants en politique (XIX^e-XX^e siècles) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 92 | 2016, mis en ligne le 15 décembre 2016, consulté le 24 février 2017. URL : <http://cdlm.revues.org/8302>

Ce document a été généré automatiquement le 24 février 2017.

© Tous droits réservés

Transmission familiale et réseaux d'influence : les Hennessy, une dynastie de négociants en politique (XIX^e-XX^e siècles)

François Dubasque

- 1 Installée à Cognac à la fin du XVIII^e siècle, la famille Hennessy, issue de l'immigration irlandaise, s'est solidement implantée en Charente. Les descendants de Richard, fondateur de la maison de négoce en eau-de-vie Jas Hennessy, ont su se constituer un patrimoine puis le conserver, au cours du XIX^e siècle, et gagner ainsi une position sociale. Ce legs familial leur assure progressivement un capital d'influence politique et leur permet de participer, de différentes manières, aux sphères décisionnelles. Il va ainsi peser directement sur la carrière politique de plusieurs de ses membres. Il s'agira donc de déterminer en quoi la participation des Hennessy à la vie politique a débouché sur la constitution d'une véritable « dynastie politique ». Doivent-ils pour autant être considérés comme de simples héritiers, porte-parole d'intérêts catégoriels, ou ont-ils voulu, au contraire, élargir leur champ d'activité politique ?

La grande bourgeoisie négociante : entre enracinement local et cosmopolitisme

- 2 Les Hennessy intègrent les réseaux de la grande bourgeoisie et de l'aristocratie, dès la fin du XVIII^e siècle.
- 3 C'est dans les années 1760 que Richard Hennessy implante, sur les rives de la Charente, une activité de commerce d'eau-de-vie avec les îles britanniques où il possède de nombreuses relations d'affaires. La prospérité de son négoce lui permet de faire progressivement l'acquisition de propriétés foncières autour de Cognac : le domaine des

Angeliers, en 1767, puis La Billarderie à Richemont, en 1797. Ces achats attestent sa nouvelle élévation sociale. Après sa mort survenue à Cognac en 1800, son fils Jacques, fondateur en 1813 de la société Jas Hennessy, lui succède. Sous la monarchie constitutionnelle, et bien plus encore sous le Second Empire, le négoce connaît un véritable renouveau. Le traité de libre-échange conclu avec l'Angleterre, en 1860, favorise l'essor du commerce. À partir de cette date, la société Hennessy connaît une expansion sans précédent. La fortune de la famille est assurée par le fait que le capital de la société de négoce est entre les mains d'un faible nombre d'actionnaires. Les capitaux sont en effet détenus par les membres de la famille Hennessy ou apparentés. Leur participation aux bénéfices de la société est donc d'autant plus élevée que ceux-ci atteignent quatre à cinq millions de francs à la fin du XIX^e siècle. La prospérité commerciale de la firme Jas Hennessy conforte progressivement le poids économique et social de la famille. Après la disparition de Jacques en 1843, deux de ses fils, Auguste et Frederick, assurent la direction de l'entreprise. Très fortuné, Auguste poursuit les acquisitions foncières dans la région de Cognac. Sur la commune de Richemont, il achète, en 1841, le château de Bagnolet. Par ailleurs, grâce à une politique d'achat systématique aux petits distillateurs locaux, la firme Hennessy contribue à la prospérité de l'ensemble de la région de Cognac. C'est pourquoi, en l'espace d'un siècle, la famille Hennessy, issue de l'immigration irlandaise, s'est solidement implantée en Charente.

- 4 Mais au-delà des racines charentaises, leur intégration au monde cosmopolite du négoce se traduit par la constitution de véritables réseaux d'alliances. Dans ce milieu international lié à la grande bourgeoisie d'affaires et à la noblesse, on pratique une stricte endogamie sociale qui résulte de stratégies matrimoniales. Trois tendances se dégagent de l'analyse des alliances matrimoniales de la famille Hennessy : la fréquence des mariages entre négociants, les alliances avec les familles nobles, les mariages entre membres de la famille¹. Elles visent les mêmes buts : assurer l'homogénéité du milieu social par un véritable entre-soi, tout en préservant les intérêts économiques de la famille Hennessy.
- 5 C'est dans cette double optique qu'il faut comprendre le rapprochement entre les Hennessy d'une part, et la famille Martell d'autre part. Pourtant, le mariage de Jacques Hennessy avec Marthe Martell, en 1795, puis celui de leur fille Lucy avec un cousin Jean-Gabriel Martell, en 1816, pouvaient surprendre. Au-delà de toutes autres considérations, ils scellaient l'alliance entre les deux principales maisons de négoce du cognac concurrentes. Fervents catholiques d'origine irlandaise, les Hennessy démontraient ainsi leur volonté d'entretenir de bons rapports avec le milieu protestant, dont « les cousins Martell » faisaient partie. Cette alliance d'intérêts entre les deux grandes familles de Cognac se transforme peu à peu en une véritable solidarité qui va s'exercer jusqu'au cœur du XX^e siècle. Les liens personnels prennent donc progressivement le pas sur la rivalité économique. Un Martell résidant à Londres dans les années 1810 commercialise ainsi pendant quelque temps le cognac Hennessy. À l'issue de la première guerre mondiale, des discussions entre dirigeants des deux maisons s'engagent pour enrayer la chute des exportations qui frappe durement le négoce de cognac. Face aux difficultés, elles aboutissent en octobre 1923 à la signature d'un accord original d'association qui revêt la forme d'une participation croisée des deux sociétés et assure le retour à la prospérité. Des liens sont également noués avec le négoce bordelais et le négoce champenois : les Ruinart et les Werlé, notamment.

- 6 L'omniprésence de la noblesse dans la parentèle de cette famille est une autre caractéristique des stratégies matrimoniales mises en place. En effet, au XIX^e siècle, la grande bourgeoisie d'affaires et la noblesse s'interpénètrent. La famille Hennessy revendique toutefois une origine noble : elle a reçu des lettres de noblesse enregistrées en la Chambre héraldique des Pays-Bas en 1785, et confirmées par lettre royale du 25 juillet 1845. Sophie Durant de Mareuil², représentante de la vieille noblesse régionale, épouse ainsi James Hennessy en 1831. La famille Hennessy est également alliée aux Mun, Pracomtal, Pontavice des Renardières, Geoffre de Chabrignac, Caraman-Chimay, entre autres. L'union de Jacqueline, fille de Jean Hennessy et Marguerite de Mun, avec le prince Jean de Caraman-Chimay, arrière-petit-fils par sa mère d'Édouard Werlé³, renforce les liens déjà tissés entre grande bourgeoisie négociante et noblesse. Des attaches existent par ailleurs avec la noblesse anglaise. En effet, les descendants d'Auguste Hennessy, deuxième fils de Jacques, s'installent en Angleterre. L'un de ses petits-fils, George (1877-1953) reçoit le titre de Lord Windlesham. Richard, autre petit-fils, épouse en 1902 Estel-Federika Selmes of Playden Sussex.
- 7 La volonté d'endogamie conduit enfin les Hennessy à pratiquer des inter-mariages entre cousins. De plus, c'est là le moyen de préserver un patrimoine familial de plus en plus vaste. Ce choix permet d'éviter la multiplication du nombre d'actionnaires de la société Jas Hennessy. C'est pourquoi Frederick marie sa fille Marthe avec le fils d'Auguste, Richard, en 1872⁴. Ce mariage arrangé se solde néanmoins par un échec. Les époux divorcent en 1882. Avec plus de bonheur, les branches aînée et cadette s'unissent en 1893. Alice, fille de Richard et Marthe, épouse James, fils de Maurice et Jeanne Foussat.
- 8 Le milieu social dans lequel évolue la famille Hennessy est incontestablement très homogène. Cette unité de classe a pour corollaire un mode de vie spécifique aux grands notables. Dès le XIX^e siècle, des Hennessy cumulent hautes fonctions et honneurs locaux. Auguste préside ainsi le tribunal de commerce de Cognac dans les années 1860. À la même époque, il prend une part active dans l'établissement du chemin de fer en Charente. Enfin, il commande la Garde nationale à Cognac. Avant lui, son père Jacques, en tant que sergent de la Garde nationale du canton de Cognac, avait été désigné le 27 juin 1790 pour assister à la fête de la Fédération, à Paris. Maurice Hennessy préside à son tour le tribunal de commerce de 1877 à 1882. Très actif dans les œuvres de bienfaisance, on note également sa présence dans les comités directeurs d'associations agricoles comme la Société d'agriculture de la Charente ou divers comices agricoles. Des sociétés locales font appel à lui, comme la Bibliothèque populaire de Cognac dont il intègre le bureau.
- 9 Au-delà de la participation à la vie locale, les Hennessy cultivent un certain art de vivre et un style de vie caractéristiques des grandes familles de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. À l'image des « dynasties bordelaises » voisines, le sens des origines forge l'identité familiale. Les Hennessy sont attachés aux ancêtres qui ont fait leur histoire, aux demeures et aux archives. Ainsi, les prénoms de Richard, le fondateur de la dynastie négociante, et James, son père, sont donnés aux générations successives pour perpétuer leur mémoire. Outre les traditions dynastiques, le goût pour les arts, cercles et salons, les activités sportives et ludiques font partie intégrante de la culture et du style de vie de ces grands notables. Parmi les loisirs très prisés de la famille Hennessy, il faut citer la chasse, ainsi que les bains de mer à la saison estivale. C'est pourquoi Maurice Hennessy a fait construire, à Dinard, la villa « La Garde », résidence d'été de la famille depuis la fin du XIX^e siècle. Il est un autre domaine pour lequel les Hennessy se passionnent : les courses de chevaux. En février 1851, Auguste Hennessy est l'un des fondateurs de la Société de

courses de la Charente dont il devient ensuite commissaire et président. Par ailleurs, il fait entreprendre des travaux de rénovation de l'hippodrome de la Tourette, près d'Angoulême. Son fils Richard crée une écurie de chevaux de course et achète, à cet effet, le domaine de la Gibauderie, près de Cognac, en 1873.

- 10 La famille Hennessy a donc su constituer et conserver, au cours du XIX^e siècle, un patrimoine et une position sociale dans le milieu de la grande bourgeoisie du négoce. Mais dans quelle mesure l'intérêt porté par les membres de cette famille à la politique est-il lié à leur milieu social ?

Une dynastie politique familiale

- 11 La même « vocation » anime les membres masculins de la famille Hennessy. La représentation politique constitue, chez eux, un devoir et un privilège inhérents à leur statut de grands notables. Ils ne se sont donc pas contentés de participer à la gestion des affaires publiques à l'échelle locale. Plusieurs d'entre eux ont mené une carrière politique nationale et ont donné naissance à une véritable « dynastie politique ».
- 12 Le « fait dynastique » en politique peut être défini comme la transmission et le renouvellement d'un capital d'influence qui assure la permanence des élites politiques. Il doit être entendu au sens large comme prenant appui sur des connexions familiales et réseaux d'alliance. Or, si la famille Hennessy offre un bon exemple de ce type de pratique politique, elle ne constitue pas pour autant un cas exceptionnel dans un département qui se distingue particulièrement par la fidélité des électeurs et la solidité des clientèles, parentèles et réseaux d'alliance. L'empreinte durable du bonapartisme sous la III^e République en témoigne même si cette tendance se manifeste en fait par-delà les clivages. L'influence léguée joue donc un rôle important dans le recrutement des hommes politiques locaux, bien qu'elle n'explique pas à elle seule l'ensemble d'un parcours. En effet, la représentation politique du département est confiée de préférence à un notable qui est avant tout « l'homme d'une famille ». Ainsi, les Laroche-Joubert, industriels du papier, ont donné au département trois générations de parlementaires conservateurs. Edmond Laroche-Joubert est élu député d'Angoulême de 1868 à 1870, puis de 1876 à 1884. Il siège au groupe de l'Appel au peuple. Son fils Edgar lui succède jusqu'en 1906. Bonapartiste, il épouse en secondes noces Gabrielle, fille de Ferdinand Barrot, ministre de l'Intérieur puis sénateur sous le Second Empire. Son fils Edmond-Jean et son gendre Gaston Roques sont également élus députés sous la III^e République⁵. Autre ancienne famille charentaise attachée au bonapartisme : les Poitou-Duplessy qui comptent, dans leurs rangs, deux députés. Catholique plébiscitaire et candidat de l'Action libérale populaire, Roger Poitou-Duplessy est élu député d'Angoulême en 1910. Il décède l'année suivante. Son frère Jacques, membre de la Fédération républicaine, représente la Charente à la Chambre durant trois mandats (1919-1928 et 1936-1942). Une lignée républicaine, celle des Carnot, marque également la vie politique charentaise. Ainsi, Adolphe Carnot, frère de l'ancien président de la République Sadi Carnot, et fondateur de l'Alliance républicaine populaire, est élu conseiller général de Chabanais. Son fils, Jean Carnot, est élu député de la Charente en 1924, sur une liste modérée de concentration républicaine⁶.
- 13 Les membres de la famille Hennessy se sont très tôt engagés dans la vie politique. Jacques Hennessy, fils du fondateur de la société de négoce, conseiller municipal de Cognac dès 1814, est le premier élu national que compte cette famille de riches négociants, plutôt

ancrée à droite. Député sous la Restauration (1824-1830), il se rallie ensuite à la monarchie de Juillet et siège de nouveau à la Chambre de 1834 à 1842. La génération familiale qui suit donne également au pays un représentant politique de la Charente. En effet, Auguste Hennessy, fils cadet de Jacques, bénéficie d'abord d'une assise locale. Conseiller général du canton de Segonzac de 1842 à 1849, il est ensuite élu représentant du département à l'Assemblée constituante de 1848. Réélu au suffrage universel le 13 mai 1849, il siège à l'Assemblée législative avec la majorité conservatrice. Rallié à la politique du prince Louis-Napoléon, il rejoint le parti de l'Ordre. Cependant, il proteste contre le coup d'État du 2 décembre 1851 et refuse, devant le conseil général, de prêter serment à l'Empire. À la suite de ce refus, il se retire de la vie publique jusqu'en 1876, date à laquelle il est élu sénateur de la Charente, rallié à l'ordre moral du maréchal Mac-Mahon. Les frères James et Jean Hennessy représentent la troisième et dernière génération d'élus nationaux de la famille, l'aîné étant élu député de Cognac en 1906, et le cadet député de Barbezieux en 1910, tandis que dans la génération précédente, leur père, Maurice Hennessy, se contente d'exercer un mandat local de conseiller municipal de Cognac de 1865 à 1868. Le legs familial forge l'orientation politique des deux frères élus qui siègent au départ dans une opposition de droite à tendance libérale.

- 14 À travers l'étude de ces parcours familiaux sur le temps long, on peut distinguer, au-delà des carrières personnelles, des stratégies variées visant à exercer une influence en politique.

Les logiques d'influence de la famille Hennessy

- 15 À l'échelle des XIX^e et XX^e siècles, l'influence exercée par cette famille dans la vie politique nationale revêt trois formes distinctes.

La délégation de pouvoir

- 16 Cette forme d'influence caractérise essentiellement les périodes où les membres de la famille se concentrent en priorité sur les affaires de la maison de négoce. Ainsi, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, lors de la crise phylloxérique, tout se passe comme si les grandes familles du négoce – Hennessy en tête – préféraient laisser à des hommes politiques de confiance le soin de défendre leurs idées et leurs intérêts. La circonscription de Cognac est ainsi livrée durant trente ans (1876-1906) à une forte personnalité bonapartiste : le baron Gustave Cunéo d'Ornano, avec laquelle leurs membres dirigeants partagent la même aversion pour une République de gauche. Ces relations ne passent pas inaperçues aux yeux de l'opinion contemporaine ; les critiques formulées en 1906 par Eugène Nouveau, directeur du journal *La Constitution des Charentes*, en attestent :

Si d'Ornano est réélu à Cognac, c'est grâce au soutien d'Hennessy et Martell qui ont jeté l'influence de leur nom, de leur clientèle, de leur fortune dans la balance politique⁷.

- 17 Le journaliste décrit Cunéo d'Ornano comme « l'homme-lige des deux grandes maisons de cognac »⁸.

La stratégie d'alliance

- 18 Il faut évoquer, à cet égard, les liens personnels unissant Hennessy et Martell, deux familles du négoce aux intérêts convergents. Une véritable alliance politique se noue sous la monarchie de Juillet : Auguste Martell, député orléaniste de Libourne, puis pair de France, soutient la candidature de son beau-frère Jacques Hennessy aux élections législatives de 1830, 1831 et 1832, appelant les électeurs charentais à voter pour lui. En 1839, les deux beaux-frères, désormais tous deux députés, signent, au nom des viticulteurs et négociants des Charentes, une pétition commune adressée au président du conseil pour le libre commerce des eaux-de-vie. La solidarité politique des deux familles passe en outre par le choix du candidat le plus apte à l'emporter : lorsque Jacques Hennessy se retire de la vie politique en 1842, Auguste Martell demande à son neveu, Auguste Hennessy, fils de Jacques, de soutenir loyalement la candidature d'un Martell. C'est finalement Jean-Gabriel Martell qui se présente aux élections législatives avec l'appui de tous. Ancien maire de Cognac (1830-1838), il est par ailleurs très lié à la famille Hennessy par son mariage avec sa petite cousine Lucy, fille de Jacques Hennessy et de Marthe Martell. Il est battu cette fois mais emporte le siège de député en 1846.

L'exercice direct du pouvoir : deux itinéraires politiques divergents dans la première moitié du XX^e siècle

- 19 Bien qu'elles soient fondées sur un même engagement dans la vie politique, les carrières des frères James et Jean Hennessy ont ceci d'intéressant qu'elles ne mobilisent pas les mêmes vecteurs d'influence. Ce n'est qu'après le décès du député bonapartiste Gustave Cunéo d'Ornano que James Hennessy se lance à la conquête du siège de Cognac en 1906, tandis que son frère se présente dans la circonscription voisine de Barbezieux. Hérités d'une culture politique libérale, tous deux se dotent, pour propager leurs idées, d'un journal d'opinion intitulé *Le Libéral des Charentes et du Sud-Ouest* dont le véritable intérêt réside en fait dans le recrutement d'un réseau d'agents électoraux. L'aîné est élu à la première tentative, le second aux élections législatives suivantes. Dès lors, attachés au libéralisme mais également influencés par les thèses catholiques sociales d'Albert de Mun, ils conduisent ensemble une réflexion sur l'organisation politique, économique et administrative de l'État. Pour répondre aux aspirations d'une société industrielle en pleine évolution, ils estiment nécessaire une réforme fondée sur la représentation professionnelle et régionale de l'État. En avril 1913, Jean Hennessy crée à cet effet la Ligue de représentation professionnelle et d'action régionaliste dont l'objectif est de relayer auprès de l'opinion le contenu d'une proposition de loi déposée à la Chambre le 6 mai 1913.
- 20 Les bouleversements causés par la première guerre mondiale incitent Jean Hennessy à donner à son projet réformateur une dimension nouvelle. En effet, sans cesser de s'attacher à la modernisation des rapports entre l'État et les citoyens, il s'intéresse aussi dès 1917 aux relations des États entre eux. Il soutient à cet égard la thèse d'une pacification du monde fondée sur le fédéralisme. Il milite pour la création d'une société des nations dotée d'un gouvernement international, d'une assemblée élue et d'une cour de justice permanente⁹. Or, ses idées trouvent un écho très favorable auprès de certains réseaux pacifistes de gauche sur lesquels il s'appuie pour mettre sur pied, en mai 1918, un

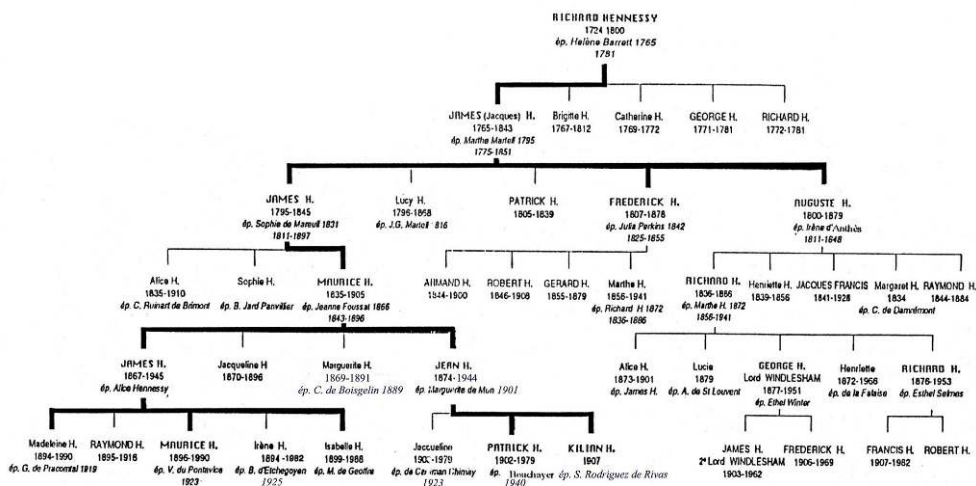
groupe d'études et d'actions fédéralistes baptisé Société Proudhon. Ce groupe s'appuie sur une équipe parisienne en marge du radicalisme et du socialisme qui réunit des directeurs et collaborateurs de journaux tels Gustave Téry et Robert de Jouvenel de *L'Œuvre*, Henri Dumay du *Progrès Civique*, Roger Lévy de *L'Europe nouvelle*, ou encore Ferdinand Buisson et Alphonse Aulard, respectivement président et vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme. Rompant avec la tradition familiale, l'engagement militant de Jean Hennessy en faveur de la SDN bouleverse donc sa culture politique d'origine et explique son glissement vers la gauche dans les années 1920. Après sa réélection à la Chambre des députés en 1919, il rejoint ainsi le petit groupe républicain socialiste situé à la charnière entre les radicaux-socialistes et la SFIO. Son itinéraire se sépare désormais nettement de celui de son frère aîné, élu sénateur de la Charente en 1921, et qui siège au centre droit de la Chambre haute. Aux élections législatives de 1924, Jean Hennessy joue un rôle important dans la campagne du Cartel des gauches tant au plan national, comme bailleur de fonds, que local.

- 21 Les deux frères suivent dès lors des voies à la fois idéologiques et politiques divergentes dans l'entre-deux-guerres. Jouant la carte locale, James Hennessy s'impose comme l'une des figures politiques incontournables de la Charente. Conseiller général durant cinquante ans, de 1895 à 1945, il détient dans ce mandat un record de longévité. Il préside par ailleurs l'assemblée départementale à partir de 1928. Dans le même temps, il tient les rênes de la société familiale. C'est à ce titre qu'il s'implique activement dans divers organismes interprofessionnels de défense du commerce des eaux-de-vie, notamment le Comité de viticulture de Cognac qu'il préside de 1898 à 1944. Il profite en outre de la tribune parlementaire pour défendre les intérêts des viticulteurs charentais et tenter d'améliorer la législation sur le cognac. La carrière de Jean Hennessy revêt une tout autre dimension. Après avoir exercé des fonctions diplomatiques, comme représentant à la SDN puis comme ambassadeur de France en Suisse de 1924 à 1928, il obtient ensuite le portefeuille ministériel de l'Agriculture entre 1928 et 1930. Candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1931, il perd l'année suivante son fief de Barbezieux, payant vraisemblablement son faible enracinement local. Marginalisé, il donne alors une tournure plus radicale à ses projets de réforme de l'État. Au sein du Parti social-national créé en 1933, il élabore une nouvelle constitution qui vise à renforcer le pouvoir exécutif et à mettre en place un État corporatif. Il abandonne toutefois cette posture révisionniste lorsqu'il est repêché à Nice à la faveur des élections législatives de 1936.
- 22 Issue de la grande bourgeoisie négociante, la famille Hennessy a eu la volonté de s'installer au carrefour des mondes économique et politique. Sa position sociale a été un vecteur essentiel d'influence politique et de réussite électorale. La firme jouit d'un certain prestige auprès des viticulteurs locaux. Elle possède en outre un véritable pouvoir de contrainte qui s'exerce par le biais des commandes de vin. Or, au début du xx^e siècle, environ 5 000 viticulteurs charentais vendent leur production à la maison Hennessy.
- 23 Le processus de démocratisation du recrutement du personnel politique dans la première moitié du xx^e siècle aboutit toutefois à la marginalisation progressive de ceux pour qui le moyen d'accéder aux échelons du pouvoir repose sur un capital d'influence reçu en legs. Le cas des frères James et Jean Hennessy est symptomatique de cette évolution. James Hennessy n'est pas un décideur politique de premier plan sous la III^e République. Il effectue une carrière politique longue mais relativement modeste. Son frère cadet a accédé à de plus hautes responsabilités aux sommets de l'État, mais de façon éphémère. Son action militante en faveur du régionalisme économique et du fédéralisme

international d'une part, ses multiples reclassements politiques d'autre part, ont suscité dans les cercles du pouvoir une méfiance tenace à son égard. Leurs décès à quelques mois d'intervalle, en novembre 1944 pour Jean et en mai 1945 pour James, marquent l'achèvement de deux longues carrières politiques et l'extinction de la dynastie politique familiale.

- 24 Depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours, l'intervention de la famille dans la vie politique s'exerce exclusivement par le biais de ses réseaux d'influence. Ainsi, au début de l'année 1958, lorsque Félix Gaillard, député de la Charente depuis 1946, et président du conseil, fait accorder une subvention de 600 millions de francs aux producteurs de cognac, cette décision suscite des incompréhensions tant la conjoncture paraît favorable au commerce de l'eau-de-vie. Le journal *L'Humanité* y voit un cadeau offert aux grandes maisons de négoce par celui qu'il considère comme leur homme-lige. Durant la campagne des élections législatives de novembre 1958, c'est un périodique de droite, *L'Écho charentais*, qui reprend cette critique à son compte en présentant le député sortant comme « le candidat trois étoiles », en référence à celles qui ornent les étiquettes de la firme Hennessy¹⁰.

ANNEXES



NOTES

1. Voir en annexe l'arbre généalogique de la famille Hennessy.
2. Née à Naples le 11 juin 1811, elle est la fille du baron Durant de Mareuil, ambassadeur, pair de France, et de Caroline Von Schott. Elle décède à Paris le 8 novembre 1897.
3. Édouard Werlé fut maire de Reims de 1852 à 1868, conseiller général de la Marne et député au Corps législatif de 1862 à 1870. Il devient le patron de la maison de champagne Veuve Clicquot-Ponsardin, en 1866.

4. Cinq enfants naissent de cette union : Henriette, Alice, Richard, George (lord Windlesham) et Lucie. Après son divorce, Marthe épouse en secondes noces (1888) lord James Sholto Douglas.
 5. Gaston Roques est député bonapartiste de l'Aveyron entre 1889 et 1893 et de 1919 à 1924.
 6. Au sujet des Carnot, voir les actes du colloque publiés sous le titre : *Une lignée républicaine : les Carnot sous la III^e République*, Limoges, Éditions Souny, 1989.
 7. *La Constitution des Charentes*, 9 mai 1906. Voir également le discours de soutien de James Hennessy à la candidature de Cunéo d'Ornano, reproduit dans *L'Indicateur de Cognac*, 29 avril 1906.
 8. *Ibid.*, 20 mai 1906.
 9. Jean Hennessy, *Vers la Société des Nations*, Paris, L'Œuvre, 1919.
 10. À cet égard, voir notre contribution, « Des ministres charentais en charge de l'Agriculture au xx^e siècle : entre projets nationaux et action locale », dans Michel Coutelle (dir.), *L'agriculture en Charente au xx^e siècle. Guide et jalons pour la recherche*, La Crèche, Geste éditions, 2011, p. 297 sq.
-

RÉSUMÉS

Installée à Cognac à la fin du xviii^e siècle, la famille Hennessy, issue de l'immigration irlandaise, s'est solidement implantée en Charente. Les descendants de Richard, fondateur de la maison de négoce en eau-de-vie Jas Hennessy, ont su se constituer un patrimoine puis le conserver, au cours du xix^e siècle, et gagner ainsi une position sociale. Ce legs familial leur assure progressivement un capital d'influence politique et leur permet de participer, de différentes manières, aux sphères décisionnelles. Il va ainsi peser directement sur la carrière politique de plusieurs de ses membres. Cet article s'attache à montrer en quoi la participation des Hennessy à la vie politique a débouché sur la constitution d'une véritable « dynastie » désireuse d'élargir son champ d'activité politique bien au-delà de la simple défense des intérêts catégoriels propres au monde du négoce.

Settled in Cognac at the end of the eighteenth century the Hennessys, a family of Irish descent, became firmly established in the Charente region. The descendants of Richard, founder of the Jas Hennessy *eau-de-vie* trading house, managed to build up their wealth during the nineteenth century, earning themselves a prominent social status. This legacy gradually gave the family a capital of political influence, allowing them to access decision-making channels in various ways. This had an impact on several family members' political careers. This article aims to demonstrate how the Hennessys' participation in political life resulted in the creation of a genuine "dynasty", eager to widen its political activity beyond the mere defence of the trade sector's vested interests.

INDEX

Mots-clés : négoce, cognac, grande bourgeoisie, héritage, influence, mandats électifs

Keywords : trade, cognac, upper classes, legacy, influence, electoral mandates

AUTEUR

FRANÇOIS DUBASQUE